

CAPITALE	<b>DJIBOUTI</b>	NOM OFFICIEL	<b>République de Djibouti</b>	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)		Arabe et Français	SUPERFICIE	23 200 km <sup>2</sup>
LANGUE(S) PARLEE(S)		Arabe, Français, Afar et Somali	POPULATION	650 000 hab.
MONNAIE	Le franc Djiboutien (211.817 DJF environ 1 €)			
PRINCIPALES VILLES	Tadjourah, Dikhil, Obock, Ali-Sabieh.			
REGIME POLITIQUE	République			
VACCINS	Vaccin contre la fièvre jaune recommandé, être à jour de ces vaccins.			
RELIGIONS	Musulmans 94%, Chrétiens 6%			

## CONSULAT

26 rue Emile Menier 75 016 Paris <b>Tel : 01 47 27 49 22</b> <b>Télécopie : 01 45 53 50 53</b>  <b>Dépôts &amp; Retraits :</b> Lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h00 à 15h30	<b>DELAIS :</b> <small>En jours ouvrables</small>	<b>15 jours</b>
	<b>VISA</b>	<b>VISA OBLIGATOIRE</b>

## TOURISME

- 1 Passeport
- 2 Formulaire(s) de demande de visa complété, daté et signé
- 2 Photos d'identité identiques et récentes
- 1 Copie du billet d'avion Aller/Retour
- 1 Certificat d'hébergement LÉGALISÉ
- 1 Réservation ou
- 1 Justificatif de l'activité : Copie du dernier bulletin de salaire obligatoire.
- 1 Confirmation de réservation du réceptif local dans le cas d'un circuit.

## AFFAIRES

- 1 Passeport
- 2 Formulaires de demande de visa complétés, datés et signés
- 2 Photos d'identité identiques et récentes
- 1 Lettre de société
- 1 Invitation du correspondant local
- 1 Copie du billet d'avion
- 1 certificat de travail
- 1 réservation hôtelière ou
- 1 Justificatif de l'activité : copie du dernier bulletin de salaire obligatoire

## TARIFS

### TOURISME AFFAIRES :

**3 mois simples entrés: 50 €**

## REMARQUES

Citoyens étrangers, nous consulter

**AMBASSADE  
DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
EN FRANCE**

NOM \_\_\_\_\_  
(en capitales)

Née \_\_\_\_\_  
(nom de jeune fille)

Prénom(s) \_\_\_\_\_  
En minuscules

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nationalité { d'origine \_\_\_\_\_  
Actuelle \_\_\_\_\_

Situation de Famille \_\_\_\_\_ Enfants : Nombre \_\_\_\_\_

Domicile Permanent : \_\_\_\_\_

Résidence Actuelle : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date d'entrée à Djibouti : \_\_\_\_\_

**Demande pour un Visa  
de un jour à trois mois  
(à remplir très lisiblement en français)**

N° : \_\_\_\_\_

PHOTOGRAPHIE

Passeport N° : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_  
Par : \_\_\_\_\_  
Valable jusqu'au : \_\_\_\_\_

Carte d'Identité

N° : \_\_\_\_\_  
Délivrée le : \_\_\_\_\_  
Par : \_\_\_\_\_  
Valable jusqu'au : \_\_\_\_\_

Nature et durée du visa sollicité	TRANSIT à destination de _____ Avec arrêt à _____
[le cadre ci contre doit être rempli par le demandeur qui rayera les mentions inutiles]	SEJOUR de _____ jours
	« un mois
	« deux mois
	« trois mois

Motifs détaillés du voyage \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà habité en République de Djibouti pendant plus de trois mois sans interruption ? \_\_\_\_\_

Précisez à quelle date : \_\_\_\_\_

Indiquez avec précision les noms et adresses ( rue et n°) des commerçants ou industriels que vous désirez rencontrer s'il s'agit d'un voyage d'affaires : \_\_\_\_\_

Voyagez-vous seul ou avec des membres de votre famille : \_\_\_\_\_

Si oui, indiquez leurs noms et prénoms : \_\_\_\_\_

Attaches Familiales en République de Djibouti (adresses exactes : rues et n°) \_\_\_\_\_

Indication précise du lieu d'entrée en République de Djibouti : \_\_\_\_\_

Indication précise du lieu de sortie en République de Djibouti : \_\_\_\_\_

Indication précise de vos adresses exactes (rues et n°) en République de Djibouti pendant que vous y séjournerez \_\_\_\_\_

Comptez-vous installer en République de Djibouti un commerce ou une industrie ? \_\_\_\_\_

Où comptez-vous vous rendre en sortant de la République de Djibouti ? \_\_\_\_\_

Je m'engage à n'accepter aucun emploi rémunéré ou au pair durant mon séjour en République de Djibouti,

à ne pas chercher à m'y installer définitivement et A QUITTER LE TERRITOIRE DJIBOUTIEN A L'EXPIRATION DU VISA qui me sera éventuellement délivré

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose, en sus des poursuites prévues par la loi en cas de FAUSSE signature, à ma voir REFUSER TOUT VISA POUR L'AVENIR.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

(signature)

<b>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION</b>	
Nom	_____
Prénom(s)	_____
Numéro du Visa	_____
Nature du visa	_____
Date de délivrance	_____
Date d'expiration	_____
Nombre d'entrées autorisées	_____
Durée de chaque séjour	_____

AVIS DU CHEF DE MISSION \_\_\_\_\_

# REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ambassade de la  
République de Djibouti  
En France

Paris, le

## CONDITIONS D'OBTENTION DES VISAS

Pour obtenir un visa touristique par courrier ou sur place, il faut nous fournir les documents suivants :

- Passeport en cours de validité (six mois) l'original
- Remplir 2 formulaires par personne avec 2 photos d'identité
- Coût du visa : à partir du 1er/09/2003 = 50 euros
  - + 5,00 euros (pour le renvoi du passeport en recommandé pour la France ou
  - + 6,00 euros (pour le renvoi du passeport en recommandé si vous habitez l'Etranger)
- Fournir copies : billet d'avion Aller-retour, fiche de paie ou attestation de l'employeur

Nous n'acceptons pas le paiement par chèque, il faut nous adresser un mandat postal ou espèce.

Sur place : dépôt : de 9h00 à 12h00

### POUR TOUTES AUTRES DEMANDES DE VISAS :

- N.B. :
- Pour les voyages d'Affaires, il faut fournir une lettre de prise en charge de la Société
    - Mission : lettre d'invitation
    - Militaire en mission : une note du Ministère de la Défense
    - Militaire en congé : titre de congé, payant
    - Coopérants : une note du Ministère de la Coopération
  - Pour les mineurs (es) voyageant seuls (es), il faut fournir une autorisation parentale

Vous pouvez faire des photocopies des formulaires.

Document à joindre  
à toute commande

## B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

### Informations Voyageur

M.  Mme  Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

### Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation<sup>1</sup>

► Délai :  Normal  Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé :  Tourisme  Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport<sup>2</sup>

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

### Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
<b>Total</b>			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport <sup>9h / 18h</sup>		
Aéroport Week end et hors bureau		
<b>Total</b>		

14, avenue de Bourgogne  
78450 VILLEPREUX - FRANCE  
Téléphone : 01 34 61 03 91  
Fax : 01 34 61 01 53  
contact@axiomevisa.fr  
www.axiomevisa.fr

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente  
(dernière page du document)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### • 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

### • 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

### • 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

### • 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

### • 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

### • 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

### • 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

### • 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

### • 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.